

**PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS DE LA DIRECTION DU
DEPARTEMENT EDUCATION ET HUMANITES NUMERIQUES
DE L'ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON**

Le Président de l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret consolidé n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENS de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'établissement du 15 juin 2018,

Vu la décision n° 18-114 du 5 juillet 2018 portant organisation des élections de la direction du département éducation et humanités numériques et création du bureau de vote,

Vu la décision n° 18-119 du 12 juillet 2018 relative aux candidatures pour les élections de la direction du département éducation et humanités numériques,

PROCLAME :

Conformément aux opérations électorales du 16 juillet 2018, sont élus en qualité de directeur et de directeur adjoint du département éducation et humanités numériques :

- **Karine BECU-ROBINAULT**, directrice ;
- **Jean-Philippe MAGUÉ**, directeur adjoint.

Taux de participation : 40 %.

Le mandat du directeur et de la directrice adjointe prend effet à compter du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au 5 juillet 2019.

Fait à Lyon, le 16 juillet 2018

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON